

## Avis du sénat académique n° 2026/001

---

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 modifié relatif à la Comue de Toulouse et notamment l'article 14,

Vu l'invitation qui a été adressée au Sénat Académique 8 jours avant la séance,

Considérant que 23 membres étaient présents ou représentés sur les 64 qui composent le sénat,

### Le Sénat Académique du 10 mars 2026

---

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 23 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

### DÉCIDE

---

Le sénat académique approuve à la majorité des membres présents ou représentés le compte-rendu du sénat académique du 8 octobre 2025 (cf. document joint à la présente délibération).

Toulouse, le 10 mars 2026

**Le Président de la Comue de Toulouse**

**Michael TOPLIS**

**COMPTE-RENDU DU SENAT ACADEMIQUE  
DU 8 OCTOBRE 2025 – 9H00  
en présentiel uniquement**

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS**

Membres	Présent /Absent/ Excusés	A reçu procuration de
<b>Président du Sénat</b>		
Michael TOPLIS	P	MARI Céline
<b>Professeurs et assimilés</b>		
ALARY David	A	
BERARD Caroline	P	
CALLIER Bruno	A	
CARRERE Nicolas	E	
COCKX Arnaud	A	
COURTADE-SAIDI Monique	E	
DUMAT Camille	P	ZAMANSKI Rémi
FINES Francette	A	
GERET Florence	A	
MARY TROJAN Cécile	E	
MORLIER Joseph	P	VILLEDIEU Philippe
SPERANDIO Mathieu	E	
VAL Thierry	P	BERCEGOL Fabienne
<b>Représentants élus des autres enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs et assimilés des fondateurs</b>		
BOISARD Stéphane	A	
BRAILLY Julien	A	
CARRERAS Ophélie	P	
DAHAN Lionel	A	
DE LARRARD Thomas	A	
EL FASSI Fatem-Zarha	A	
GOJON Romain	A	
JEAN AMANS Philippe	P	MARY TROJANI Cécile
LAURENS Pascale	P	CARRERE Nicolas
MURDOCH Naomi	P	
UGOLINI Stefano	P	
ZAMANSKY Remi	E	

<b>Représentants élus des BIATSS et IT des fondateurs et de l'UT</b>		
ALIBERT Audrey	A	
ALLAIN Valérie	P	
CHABANAT Bénédicte	P	
JEUNIER Benoît	P	
LATRAUBE Fabien	P	
RAZALI Wahiba	P	SPERANDIO Mathieu
VARENNE Clément	E	
<b>Représentants élus des usagers des fondateurs et de l'UT</b>		
BAUER Coline	E	
CHERDON Mattis	E	
COUDIERE Lila	A	
CUERVO-ROBERT Carolina	A	
DESGREZ-DAUTET Hermès	P	COURTADE-SAIDI Monique
DUCOS Camille	P	
GUENSER Colin	A	
HODROJ Maher	A	
OUAHAB Samuel	P	
PECH Sophonie	P	
SARR Abdoulaye	A	
<b>Autres Usagers</b>		
ALDEBERT Manon	A	
CLAIR Gabriel	A	
CZERNIK Gautier	A	
PIALLAT Mathieu	E	
<b>Personnalités qualifiées</b>		
BERCEGOL Fabienne (titulaire) SHS FABRE Cécile (suppléante)	E	
BAEHR Christophe	A	
BOUJU Xavier	P	EICHWALD Olivier ZRIBI Mehrez
BYSTRICKY Kerstin	E	
CUGNY Bruno	A	
DELPIERRE Cyrille	E	
EICHWALD Olivier	E	
EL AKREMI Assaad	A	
FROMENT Dominique (titulaire) – JANKOWIAK-GRATTON Odile (suppléante)	P (O. JANKOWIAK-GRATTON)	
GARCIA Frédéric	A	
LANDA Georges	P	

LORIDAN-BAUDRIER Audrey – représ. étblt membre MONGEAU Marcel - représ. étblt membre	P (M. MONGEAU)	
MARI Céline	E	
VILLEDIEU Philippe	E	
ZRIBI Mehrez	E	
<b>Membres avec voix consultative</b>		
BLONDIN Agnès	A	
BRUGERE Hubert HAGEN Nicole	P	
FALISE Jean-Denis	A	
FOURQUET Jean-Yves	A	
LAVIGNE Stéphanie	A	
LORIDAN-BAUDRIER Audrey	E	
MONGEAU Marcel	P	
TREMEAU Damien	A	
<b>Invités permanents</b>		
VP Recherche (CHASSOT Christophe)	A	
VP Formation (MARANGES Claude)	A	
GARCIA Marianne	A	

## 1. Approbation des comptes-rendus du sénat académique, Michael Toplis

**Vote Sénat : Approuvez-vous le compte-rendu du Sénat du 12 février 2025 ?**

Pas de remarques

**NPPV : 0                      ABS. : 0                      Contre : 0                      Pour : 32**

**Vote Sénat : Approuvez-vous le compte-rendu du Sénat du 23 mai 2025 ?**

Pas de remarques

**NPPV : 0                      ABS. : 0                      Contre : 0                      Pour : 32**

## 2. Evènements de la rentrée

### 2.1 Festival Futurs proches,

*Présentation d'Eugény Peron Bodin - cf. PWP présenté en séance*

E. Peron-Bodin : Le festival commence le lendemain de la séance au sénat. Le travail a démarré au début de l'année 2025. Il avait été laissé jusqu'au 6 juin à l'ensemble des établissements et des partenaires pour répondre à un appel à participation ce qui a permis de constituer la programmation du festival. La programmation a été finalisée en juillet. Démarrage de la communication et lancement de la billetterie dès la rentrée de septembre. Préparation faite plus en amont que pour l'année 2024. Au total 320 évènements sur les journées du 9 et du 10 octobre. Il y a plus d'évènements le 9 que le 10.

Les deux jours sont dû à une nouvelle proposition faite suite à la première édition du festival pour ne pas condenser les événements sur une seule journée. 10 villes participent dont 9 Villes Universitaires d'Equilibre (VUE). Saint-Affrique n'a pas pu participer cette année car ils ont participé en avril à un événement Futurs Proches au cours de l'année. Cela ne permettait pas de mobiliser de nouveau leur équipe. Sur les 320 événements qui sont proposés il y a 20 000 places disponibles à la billetterie. Au moment de la séance il y avait 14 000 inscrits sachant que certains événements ne nécessitent pas d'inscription. L'année dernière il y avait eu 15 000 participants. Le chiffre de l'année dernière va être dépassé.

Le public cible ce sont les étudiants et le personnel. Le grand public est aussi invité ainsi que le public doctorant.

Plusieurs formats différents comme des balades, des ateliers, des conférences, des spectacles.

L'organisatrice de la course Octobre rose indique que le départ de la course est à 12h30 et non 11h. Les personnes sont convoquées à partir de 12h.

E. Peron-Bodin : Il y a plus d'événements la journée du 9 octobre car de nombreux établissements ont dédié cette journée pour leurs étudiants.

L'impact carbone va être mesuré surtout sur la mobilité.

## **2.2 Nuit des chercheur.e.s, Philippe Terral (info) cf. PWP présenté en séance**

P. Terral : Il est vice-président de Science Avec et Pour la Société (SAPS) et professeur de sociologie à l'Université de Toulouse. La Nuit des chercheurs a été annulée à Toulouse mais s'est déroulée à Tarbes et Albi. Les événements sont insérés dans une politique qui a une réflexion dans les relations que le monde académique peut avoir avec des acteurs externes au monde académique tels que les associations, les citoyens plus ou moins organisés, les collectivités ou encore les entreprises.

Il y a trois grandes façons de relationner. L'enjeu est de mettre en connexion des personnes de la société qui d'ordinaire ne se parlent pas autour d'objectifs communs. La première forme et la plus classique c'est la diffusion de la culture scientifique et technique. Toulouse est une plateforme forte avec un service DCSTI à Toulouse métropole, L'Envol des pionniers. C'est la transmission de la culture des sciences et techniques tant en termes de résultats qu'en termes de méthodes.

La Nuit des chercheurs prévoit des ateliers sous forme de recherche participative ou collaborative.

Le dernier point est une forme proche de l'aide à la décision.

La Nuit des chercheurs est différente selon la ville dans laquelle elle a lieu. Cette année, elle a réuni une centaine de personnes à Tarbes (des associations, un foyer d'étudiants, des citoyens etc.). En 2024, 5 000 visiteurs sur une seule nuit. Cela attire beaucoup de monde et c'est une grande déception de devoir l'annuler.

Concernant l'édition 2025, la métropole propose une année sur deux la mise à disposition de la Ciré de l'espace. Cette année, la Halle de la Cartoucherie s'était proposée. Cependant, il manquait des paramètres de sécurité et ni la mairie ni la Halle n'a informé la Comue. Le Président a reçu l'information une semaine avant l'événement.

Des années blanches devront être faites car c'est un événement coûteux.

N. Murdoch : Elle se demande pourquoi l'annonce de l'annulation est arrivée si tardivement ?

P. Terral : Il y a des partenaires en lien avec la métropole. La Halle de la cartoucherie connaissait ces difficultés. La Comue l'a appris environ une semaine à dix jours avant. Elle n'a pas souhaité prendre des risques. Cela pose la question des partenariats fiables et des moyens. En effet, ce type d'évènement demande une logistique importante.

M. Toplis : La Comue ne s'attendait pas à ce refus car cela n'a pas été un avis défavorable mais un refus. Personne ne souhaitait prendre la responsabilité de maintenir cet évènement car il y avait un risque pénal en cas de problème.

### **2.3. Les saisons étudiantes**

*Présentation d'Assia Bouhiri (info) - cf. PWP présenté en séance*

A. Bouhiri : Responsable du pôle accueil, conseil et information aux étudiants. Elle gère également l'accueil Welcome Desk. « Les saisons étudiantes » sont le nouveau format de ce qui s'appelait avant « La semaine de l'étudiant ». C'est un évènement d'accueil et d'intégration concentré sur une dizaine de jours au mois d'octobre. L'idée est d'amener plus loin cette réflexion en se demandant quel est le rôle de l'Université dans l'intégration de sa communauté étudiante. En effet, l'accueil est en début d'année mais l'intégration se déroule tout au long de l'année. Cette année dans la programmation, le sportif et le culturel ont été séparés.

Il y a une multitude et une diversité d'évènements proposés par le pôle culture et initiatives.

### **2.4. Les 10 ans de l'Accueil Welcome desk (AWD)**

*Présentation d'Assia Bouhiri (info) - cf. PWP présenté en séance*

A. Bouhiri : L'accueil welcome desk est un outil dédié à l'accueil des étudiants et chercheurs qu'ils soient étrangers ou français. C'est un service porté par la Comue et ouvert depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Il est ouvert l'été. Trois enquêtes de satisfaction sont réalisées chaque année.

Concernant les partenaires, la CPAM est accueillie une fois par semaine de septembre à décembre pour l'affiliation des étudiants internationaux.

M. Toplis : La tendance actuelle est d'être dans une phase de réplique de l'accueil welcome desk sur les villes universitaires d'équilibre (VUE) sous format numérique et physique. Exemple de la ville de Foix.

A. Bouhiri : D'autres projets sont en cours dans les villes d'Auch et Saint-Affrique.

### **3. Point d'information sur la politique de site**

M. Toplis : Première rencontre avec les équipes présidentielles de l'Université de Toulouse et de la Comue de Toulouse qui a eu lieu une dizaine de jours auparavant. Le prochain rendez-vous est fixé au 17 octobre. La mission sera de nouveaux entre les murs de la Comue début novembre. Il y a un point toutes les deux semaines : une fois en présentiel et une fois en visioconférence. Pour le moment il y a eu une seule réunion de prise de connaissance de part et d'autre.

A la fin de l'été, le projet AMI-CMA porté par la Comue, c'est le projet ECO-OC sur l'économie circulaire pour un consortium des Universités et des industriels.

### 3.1. Point sur les études doctorales pour la rentrée 2025-2026

*Présentation de Michael Toplis - cf. PWP présenté en séance*

M. Toplis : Il va faire un résumé de ce qui a été présenté en conseil de politique doctorale la semaine précédente.

Avec l'émergence de l'EPE Université de Toulouse, le choix a été fait de transférer le doctorat de la Comue vers l'UT avec la publication d'un nouvel arrêté d'accréditation fin août.

Il y avait des co-accréditations entre la Comue et les établissements avec deux niveaux d'engagement : la co-accréditation en délivrance partagée qui était le plus petit niveau et la délivrance conjointe. Il était mentionné en haut du parchemin « doctorat de l'Université de Toulouse » (Comue à ce moment). Tandis que pour la délivrance partagée il était toujours mentionné le nom du doctorat suivi de l'Université en question.

Deux établissements qui étaient en délivrance partagée avec la Comue sont désormais en délivrance conjointe avec l'Université de Toulouse : ISAE-Supaero et l'ENAC.

Clément Varenne a été mandaté avec son homologue sur l'Université de Toulouse pour réfléchir à une mission de préfiguration du service en charge du pilotage et de la gestion des études doctorales.

Ce mode de réorganisation est passé devant le CSA Université de Toulouse avec un vote unanime et en CA de l'Université de Toulouse avec un vote positif. Cela permet de mesurer l'intérêt des EPE avec la création d'un nouveau service de 22 personnes dédié au doctorat. Cette forme de réflexion fait suite à un séminaire qui a eu lieu le 27 mai et a regroupé l'ensemble des acteurs impliqués dans la question du doctorat. Cela a donné le cadre des pistes d'amélioration pour cette réorganisation avec quatre grandes thématiques.

T. Val : Une question soumise par les étudiants d'UT2J. Ils aimeraient avoir un mail université de Toulouse et ainsi avoir accès à des ressources présentes sur le site Université de Toulouse.

M. Toplis : Il est vrai qu'il y a une double inscription. Techniquement, les doctorants qui préparent leur thèse à l'Université Toulouse Jean-Jaurès sont aussi inscrits à l'Université de Toulouse. Pour le moment, il ne peut pas dire quels sont les droits et devoirs qui en découlent.

C. Dumat : Concernant les 22 personnes, est-ce qu'il y a des moyens supplémentaires à ceux déjà présents dans les écoles doctorales ?

M. Toplis : Il n'y a pas de moyens supplémentaires. Concernant la cotutelle, c'est un poste qui a été créé il y a trois ans. Des discussions sont en cours pour développer quelque chose à partir de cela. Cette mise en cohérence des 22 personnes va permettre d'identifier les actions à développer prioritairement.

C. Dumat : Cela peut créer de l'inquiétude chez les personnels qui peuvent récupérer plus de volumes de tâches sans effectifs supplémentaires.

M. Toplis : Les secrétariats des écoles doctorales étaient à la FSI. L'organisation aujourd'hui permet de clarifier la situation.

C. Dumat : Elle reprend l'école doctorale SEVAB. Dans son école doctorale il n'y a aucune opposition à se regrouper à la MRV mais il faut être vigilant sur une possible surcharge.

M. Toplis : Il évoque l'actualité internationale avec la journée européenne du doctorat qui va se dérouler au mois de mai 2026. Le Conseil de Politique Doctorale s'est positionné pour être en soutien à cette initiative. Une réflexion est en parallèle à travers l'alliance européenne d'Universeh. En ce moment, une difficulté est

constatée sur le nombre de cotutelles. Ce nombre a été divisé par deux à cause de la période covid et du manque d'accompagnement.

C. Dumat : Sur le volet international, elle constate à son niveau qu'il y a souvent des problèmes avec les étudiants où on attend la 4<sup>ème</sup> année pour leur dire qu'ils ne peuvent pas continuer. C'est quelque chose à ne pas faire et donc à anticiper.

A. Bouhiri : Sur l'accueil des doctorants internationaux, est-il possible d'intégrer les groupes de travail notamment sur le droit de séjour car les ONR sont en difficulté car certains doctorants ont le statut de chercheur d'autre d'étudiant ?

M. Toplis répond par l'affirmative.

### **3.2. Travaux des groupes thématiques de la feuille de route vers un grand établissement**

*Présentation par M. Toplis – cf. PWP présenté en séance*

Pas de question

### **INFORMATIONS SUR LES PROJETS PORTES PAR LA COMUE**

#### **4. Présentation du GRECO, Rebecca Armstrong (info) *Présentation par R. Armstrong – cf. PWP présenté en séance***

R. Armstrong : Le GRCO est un nouvel outil venant enrichir l'écosystème de l'aide à la décision en région Occitanie sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Les GRECs sont présents dans presque toutes les régions françaises. Ils servent à enrichir la connaissance scientifique des espaces et mécanismes décisionnels. Ils ont des formats hétérogènes (associations, rattachement à des universités, rattachement à la région). A l'image du GIEC international, certains GRECs produisent des cahiers. D'autres ont des missions plus spécifiques comme en Normandie où il a pour mission de formuler des avis sur la politique régionale.

Le Comité scientifique en Occitanie est composé de 24 chercheurs et chercheuses. Il s'est réuni pour la première fois en plénière le 12 septembre 2025. L'objectif était de travailler sur les valeurs et la posture du GRECO mais également la gouvernance et la feuille de route. Les membres sont mis en avant le principe d'indépendance des financeurs, territoires, élus. Également le principe de la robustesse scientifique. Le GRECO veut être garant de cette robustesse. Enfin le principe de proposer des savoirs actionnables. Le dernier principe mis en avant est l'écoute. L'objectif est d'avoir un groupe restreint mais de pouvoir mobiliser des chercheurs. Aujourd'hui, une charte est en train d'être créée. Elle sera soumise à l'ensemble du comité scientifique pour ensuite s'appuyer sur ces principes dans l'ensemble de la mise en mouvement.

Le deuxième thème de travail était la gouvernance. De quelle façon souhaitent-ils fonctionner pour assurer ces valeurs et ces principes et pouvoir décliner une feuille de route ? L'objectif est que ces plénières soient l'espace pour définir les éléments de la feuille de route avec une interdisciplinarité. Les membres du comité scientifique souhaitent que leur action ne soit pas uniquement la rédaction de documents mais l'accompagnement des territoires. Les membres du comité ne viennent pas uniquement de Toulouse mais d'autres villes comme Montpellier, Perpignan et Alès. Ce comité est co-présidé par Catherine Jendell. Pour la deuxième personne, l'idée serait d'avoir un ou une chercheuse de la communauté Est de l'Occitanie. Il y a eu la mise en œuvre d'un bureau.

Le comité scientifique définit lui-même les orientations stratégiques et les financeurs ne sont pas dans cet espace.

Le troisième espace est l'assemblée. L'idée est de réunir le comité scientifique, les financeurs et les partenaires.

Il est souhaité que le travail du GRECO soit l'occasion de mutualiser et de fédérer des outils autour de l'aide à la décision. L'écosystème est extrêmement riche avec les agences de l'Etat : l'ADEME, le CEREMA, etc.

La première action est le transfert de connaissances. Un CROC (Cahier Régional d'Occitanie) a été produit en 2021 mais il n'intègre pas les modèles climatiques qui font référence aujourd'hui comme la TRAC (Trajectoire de Référence au niveau national). L'enjeu est de mettre à jour ce document et pour faire cela il faut prioriser les thématiques à mettre à jour en premier. Également pousser l'analyse avec les nouvelles connaissances sur les aléas.

B. Jouve : Se demande s'il y a des liens entre les GRECs et les instituts citoyens ?

R. Armstrong : Ce lien est hétérogène dans sa solidité. Il y a une dynamique qui est en train de se constituer entre les GRECs et un lien se développe notamment avec les CESER pour apporter de la connaissance scientifique et contribuer aux travaux des CESER sur le sujet. Il y a beaucoup de sujets qui sont liés de près ou de loin avec les enjeux climatiques comme la santé mentale des jeunes.

B. Jouve : Il pense que cela vaut le coup d'aller voir ce qui se fait aussi dans les instituts écocitoyens : il y en a un notamment dans l'Aude. Il y a des éléments en préfiguration dans d'autres départements de la région. Il y a certainement des questions identiques qui se posent sur la santé etc.

## **5. Point sur l'activité SAPS, Philippe Terral**

*Présentation par P. Terral – cf. PWP présenté en séance*

P. Terral : L'objectif est de vous dire que ces politiques SAPS sont assez récentes notamment au niveau local. Il va expliquer où en est cette dynamique.

??? : Il pose la question du rôle du SAPS dans la fête de la science qui se tient ce week-end au sein de l'Aeroscopia car ANITI est partenaire.

P. Terral : La fête de la science est un temps fort des sciences avec et pour la société. Tous les directeurs STAPS sont mobilisés et donc le service SAPS est actif sur la nuit de la science. C'est la DGRI qui porte la fête de la science et qui a décidé. La Nuit des chercheurs a été pensée comme l'ouverture de la fête de la science.

C. Dumat : Elle se pose la question de l'expertise scientifique dans le SAPS ; ce serait intéressant de la mentionner un peu plus.

P. Terral : Selon lui, cela va avec l'aide à la décision. Le but est de faire de l'expertise collective. Comme l'a dit Rebecca, le savoir actionnable c'est du savoir qui se mêle à du savoir expérientiel d'acteur de terrain. C'est un peu plus démocratique. Il y a une volonté de reconnaître le savoir expérientiel. Par exemple l'Etat n'a pas recours à l'expertise qui se trouve dans l'ESR et préfère actionner des prestataires ce qui est dommage car cela a des coûts considérables.

## 6. TIRIS

### 6.1. Bilan sur la première saison des Minor Programs

*Présentation par R. Houvenaeghel – cf. PWP présenté en séance*

R. Houvenaeghel : Elle est coordinatrice de la cellule d'innovation pédagogique TIRIS. Les Minor programs sont des certificats interdisciplinaires qui représentent trois ECTS et sont proposés en complément du cursus principal des étudiants de l'académie de Toulouse.

T. Val : Il se demande si ces fiches ont été transmises aux différentes écoles doctorales pour en faire la publicité. Il a été surpris de voir que certains doctorants soient passés à côté.

R. Houvenaeghel : Les services de communication des différents établissements ont pourtant été sollicités. Elle note la remarque pour la faire remonter.

O. Carreras : En tant que membre du comité de programme formation, elle et ses collègues ont noté ce problème de communication qui est récurrent et ne concerne d'ailleurs pas que les Minor Programs.

### 6.2. Accueil de chercheurs américains sur le site

*Présentation par B. Jouve – cf. PWP présenté en séance*

M. Toplis : Concernant la répartition, il est mentionné l'espace climat en deuxième vague. Le problème était-il qu'ils étaient moins prêts ?

B. Jouve : Il répond que l'information n'était pas bien passée et ils faisaient à ce moment un focus sur les chercheurs axés sur les humanités qui ont été le plus touchés par les mesures aux USA. Selon leurs témoignages il n'y a plus de crédits fédéraux sur les sujets de la démocratie, le genre et l'immigration. Il y a aussi eu le sujet du climat et de la NASA mais de manière plus diffuse.

M. Toplis : Il souhaite saluer le lancement du programme.

## 7. Les instruments du PIA : Perspectives à court et moyen termes

*Présentation par M. Toplis – cf. PWP présenté en séance*

M. Toplis : Ce sujet avait été présenté en directoire élargi de la Comue. La France est passée de sixième producteur mondial de publication au treizième rang. Le constat est que plus il y a de chercheurs, plus il y a de publications. Lorsque l'on sait que dans les organismes et les universités au moins 80% du budget correspond aux ressources humaines afin de rémunérer ces personnes. Plus on met de ressources, plus les chercheurs publient. 2025 est une période pendant laquelle tous les projets sont actifs mais se pose la question de leur avenir. Depuis quelques années nous sommes autour de 25 millions d'euros par an du PIA.

Pas de remarques

Toulouse le 8 octobre 2025,

**Le Président de la Comue**

**Michael TOPLIS**